



**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
5117, RUE SAINTE-MARIE**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **8 avril 2019 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser un nombre de logements supérieur au nombre maximal prescrit, soit 4 logements dans une zone autorisant 1 à 3 logements, pour le bâtiment sis au 5117, rue Sainte-Marie.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 21 mars 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude